

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 30 juin 2021

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 293 472.82 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 4 019.60 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Présentation de la conciliation bancaire au 31 mai 2021.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour mai 2021.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

Présentation du rapport des permis émis pour juin 2021

2021-RAG-6366

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA VÉRIFICATION EXTERNE DE 2020-22-23

CONSIDÉRANT qu'à l'ouverture des soumissions le 17 juin 2021, un seul soumissionnaire a déposé une soumission pour la vérification externe de 2021-22-23 dont les résultats sont les suivants :

Lacroix & Associés	10 002.87 \$ pour 2021
	10 462.72 \$ pour 2022
	10 922.62 \$ pour 2023

CONSIDÉRANT que nous avons procédé à l'examen de la soumission, et l'avons jugée conforme;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'octroyer le contrat pour la vérification externe 2021-22-23 à Lacroix & Associés, Société de CPA pour la somme totale des trois années de 31 388.21 \$ taxes incluses et d'autoriser la mairesse Julie Jolivette et la directrice générale Annie Pelletier à signer les documents pour et au nom de la municipalité.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Modification à l'entente pour la collecte et le traitement de la matière organique

La directrice présente au conseil l'entente signée avec la MRC concernant la collecte de matière organique. Au départ, cette entente

mentionnait qu'à compter du 30 juin 2021, des pénalités seraient appliquées pour les voyages contaminés. Comme certaines municipalités n'ont commencée la collecte qu'en avril, la MRC a décidé de donner un prolongement afin que les municipalités aient le temps de s'adapter et de bien informer leurs citoyens. Cette prolongation ira donc jusqu'au 31 août 2021.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Statistiques de la bibliothèque pour mai 2021

La directrice présente au conseil les statistiques pour la bibliothèque pour le mois de mai 2021.

2021-RAG-6367

LISTE DES IMMEUBLES DEVANT ÊTRE VENDUS POUR NON PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES

La secrétaire-trésorière soumet au conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 4 novembre 2021, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code Municipal de la Province de Québec ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu que :

Ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que la secrétaire-trésorière, directrice générale prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-la-Gatineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Adoptée.

2021-RAG-6368

VENTE D'IMMEUBLES POUR NON PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES - MANDAT À UN REPRÉSENTANT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bois-Franc peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code Municipal ;

CONSIDÉRANT QUE certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 2021-RAG-6367 ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil croit opportun d'autoriser la secrétaire-trésorière, directrice générale ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu que conformément aux dispositions du Code Municipal, ce Conseil autorise le conseiller Philippe St-Jacques à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 4 novembre 2021 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais. Dans l'éventualité où le conseiller Philippe St-Jacques ne pourrait se présenter à la vente, la secrétaire-trésorière et directrice générale Annie Pelletier le remplacera et aura les mêmes autorisations.

Adoptée.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉCOLE ST-BONIFACE

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de l'école St-Boniface pour faire l'achat de planches à roulettes, trottinettes et équipement de protection;

CONSIDÉRANT QU'avec un don de 1 000\$, l'école pourra acquérir de l'équipement pour tous les élèves de l'école St-Boniface;

CONDIÉRANT QUE ces équipements ne serviront qu'aux élèves de l'école St-Boniface et que cela entre dans les priorités du conseil puisque celui-ci tient à investir dans sa municipalité lors de dons;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu de faire un don de 1000 \$ comme demandé par l'école afin qu'ils puissent acquérir de l'équipement pour tous les élèves de l'école St-Boniface.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux

La directrice générale présente au conseil un nouveau programme pour les bâtiments municipaux. Celle-ci n'a pas eu le temps de prendre tous les renseignements nécessaires, mais le conseil est intéressé à appliquer puisqu'un montant de 75 000 \$ nous serait déjà attribué. La directrice va prendre les renseignements à savoir si nous devons investir un montant de base et qu'elles seraient nos options pour l'investissement (bâtiments admissibles) et nous y reviendrons à la prochaine séance avec tous les détails.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande de la Fondation des bourses de la relève

La directrice générale présente au conseil une demande de bourse pour les Bourses de la relève. Comme le conseil préfère prioriser les dons dans sa municipalité, il ne participera pas financièrement aux Bourses de la relève pour cette année.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande d'appui de Peter Julian, Leader parlementaire du NPD

La directrice présente au conseil une demande d'appui de Peter Julian, leader parlementaire du NPD pour leur motion M-84 de la Chambre des communes et pour leur projet de loi C-313. Comme le conseil n'a pas beaucoup d'informations sur le sujet, il préfère ne pas appuyer pour le moment.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO SQ 2021-005 –
Concernant les animaux applicable par la Sûreté du Québec**

Avis de motion est donné par la conseillère Kim Bernatchez de la présentation à une séance subséquente d'un règlement concernant les animaux applicable par la Sûreté du Québec.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien des routes locales

La directrice présente au conseil une lettre du Ministère des Transports confirmant que la municipalité a droit, pour l'année 2021, à un montant de 45 083 \$ pour l'entretien des routes locales.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration – enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux

La directrice présente au conseil une lettre confirmant qu'un montant de 24 375 \$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les travaux d'amélioration sur le ch. Du Parc Industriel et la rue Branchaud nous a été accordé.

Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration – circonscription électorale de Gatineau

La directrice présente au conseil une lettre confirmant qu'une aide financière maximale de 23 735 \$ nous a été accordé pour des travaux d'amélioration des routes de notre municipalité.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Accusé réception de notre résolution

La directrice présente au conseil un courriel reçu du Ministre des Affaires Autochtones. Celle-ci mentionne qu'ils ont bien reçu notre résolution concernant la découverte de restes d'enfants autochtones en Colombie-Britannique.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Reprofilage de fossé sur la rue Branchaud

Le conseiller François Beaumont fait un suivi sur le creusage de fossé qui a été discuté lors de séance précédente. Celui-ci s'est fait approcher par les citoyens touchés afin de savoir à quel moment nous ferons les corrections nécessaires à certains endroits sur la rue Branchaud. Comme mentionné lors d'une séance précédente, ces travaux seront inclus dans l'appel d'offres que nous enverrons pour le ramassage du sable en surplus sur les accotements. Les travaux vont se faire avant l'hiver c'est certain, mais nous ne pouvons pas encore dire à quel moment exactement.

2021-RAG-6370

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale